



Associations représentantes des parents d'élèves de la Ville de Rueil-Malmaison

Monsieur le Député de la 7ème circonscription des Hauts-de-Seine,

A Rueil-Malmaison, le 30 mars 2023

Objet : Manque d'enseignants remplaçants dans les écoles de la ville de Rueil-Malmaison

Monsieur le Député,

Nous, associations, **FCPE, PEEP et PERM UNAPE**, représentantes des parents d'élèves de la Ville de Rueil-Malmaison, souhaitons **attirer votre attention sur le nombre insuffisant d'enseignants remplaçants** sur la commune de **Rueil-Malmaison** et **requérons votre aide pour remédier à cette situation qui perdure et s'accroît.**

La circonscription de Rueil-Malmaison compte environ 350 enseignants mais ne dispose que de 24 postes d'enseignants remplaçants, soit 6,9% de son effectif, pour :

- pallier les absences d'enseignants en CLM (pouvant aller jusqu'à 3 ans), CLD (pouvant aller jusqu'à 5 ans), congés maladies ponctuels, congés maternités, congés parentaux et plus largement pour toutes formes d'absences,
- Et depuis la rentrée 2022, compléter les temps partiels thérapeutiques.

Sur les 24 postes ouverts d'enseignants remplaçants, seuls 15,5 sont réellement pourvus, aggravant fortement la situation.

Depuis plusieurs années, le nombre d'enseignants remplaçants est insuffisant à Rueil-Malmaison. Mais depuis le début de l'année scolaire précédente 2021-2022, la situation s'aggrave.

La circonscription de Rueil-Malmaison ne dispose plus d'enseignants pour assurer le remplacement des nouvelles absences d'enseignants, imprévues ou prévues (formations, arrêts maladie programmés, congés maternité, décès, ...) **pouvant s'étendre d'une journée à plusieurs semaines.**

Voici quelques exemples marquants de la situation actuelle à Rueil-Malmaison :

- Ecole Claude Monet, classe de CE1, les enfants sont sans solution de remplaçant depuis le 27 mars pour remplacer leur enseignante en congé maternité (ils ont eu un contractuel remplaçant pendant 3 semaines qui avait un comportement très inadéquat et qui a démissionné).
- Ecole Robespierre B : classe de CE2, une maîtresse est actuellement absente jusqu'au 10 avril sans solution de remplacement.
- Ecole Georges Sand : classe de MS, depuis le début de l'année scolaire, 47 jours d'école n'ont pas été assurés car l'enseignant n'était pas remplacé.
- Ecole Georges Sand : classe de CM1, depuis le début de l'année scolaire, en cumulé, il y a eu 8 jours d'absence non remplacés de l'enseignant.
- Ecole Jean Moulin : classe de PS/MS, 19 jours d'école n'ont pas été assurés au début de l'année scolaire pour cause d'enseignant non remplacé.
- Ecole Jean Moulin : classe de CM2, en cumulé, les élèves n'ont pas eu cours pendant 17 jours pour cause d'enseignant non remplacé.
- Ecole Les Trianons : classe de CM1, les élèves n'ont pas eu cours pendant 13 jours d'école pour cause d'absence non remplacée, suivie par la démission de l'enseignant à partir du 3 avril.

En moyenne journalière, 10 à 15 classes n'ont pas d'enseignant remplaçant sur notre circonscription.



Associations représentant des parents d'élèves de la Ville de Rueil-Malmaison

Les enfants des classes concernées sont répartis dans d'autres classes désorganisant toute une école où les effectifs peuvent être de 30 élèves par classe.

Bien que certains enseignants transmettent des devoirs à distance, **majoritairement, les enfants des classes concernées n'ont pas de continuité pédagogique, ne peuvent pas apprendre de nouvelles notions et souffrent d'un manque d'accompagnement dans leur apprentissage, alors qu'ils ont déjà souffert de difficultés d'enseignement du fait du contexte sanitaire sur les trois dernières années scolaires.**

Nous avons rencontré, le 24 mars dernier, l'Inspectrice de Circonscription pour chercher à comprendre cette situation.

Il en ressort que **les moyens humains ne sont pas assez présents pour combler l'absence des enseignants** et le recrutement est insuffisant.

Pour fonctionner de manière satisfaisante, **10% d'enseignants remplaçants (temps plein) serait nécessaire au regard du nombre d'enseignants total à Rueil-Malmaison.**

Nous écrivons en parallèle à Monsieur le Directeur Académique et à Madame la Rectrice Académique et leur sollicitons un rendez-vous.

L'instruction est obligatoire et est un droit pour tous les enfants à partir de 3 ans. Nous ne pouvons accepter cette situation.

Nous souhaitons votre intervention aux côtés des parents d'élèves de la ville de Rueil-Malmaison pour ne pas laisser se creuser des inégalités entre les enfants, pour défendre leur droit et contribuer à résoudre ce problème de non-remplacement d'enseignants dans la circonscription de Rueil-Malmaison.

Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député de la 7^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine, l'expression de notre considération.

Perrine Legrand Présidente Union Locale FCPE Rueil-Malmaison
ulfcperueilmalmaison@gmail.com



Virginie Jacot Co-présidente PERM Rueil-Malmaison
perm.rueil@gmail.com



Tiphaine Lauga Présidente PEEP Rueil-Malmaison
ape1155@peep.asso.fr



Copie : Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles, Monsieur le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Hauts de Seine, Madame l'Inspectrice de la 12^{ème} circonscription, Monsieur Le Maire de Rueil-Malmaison.